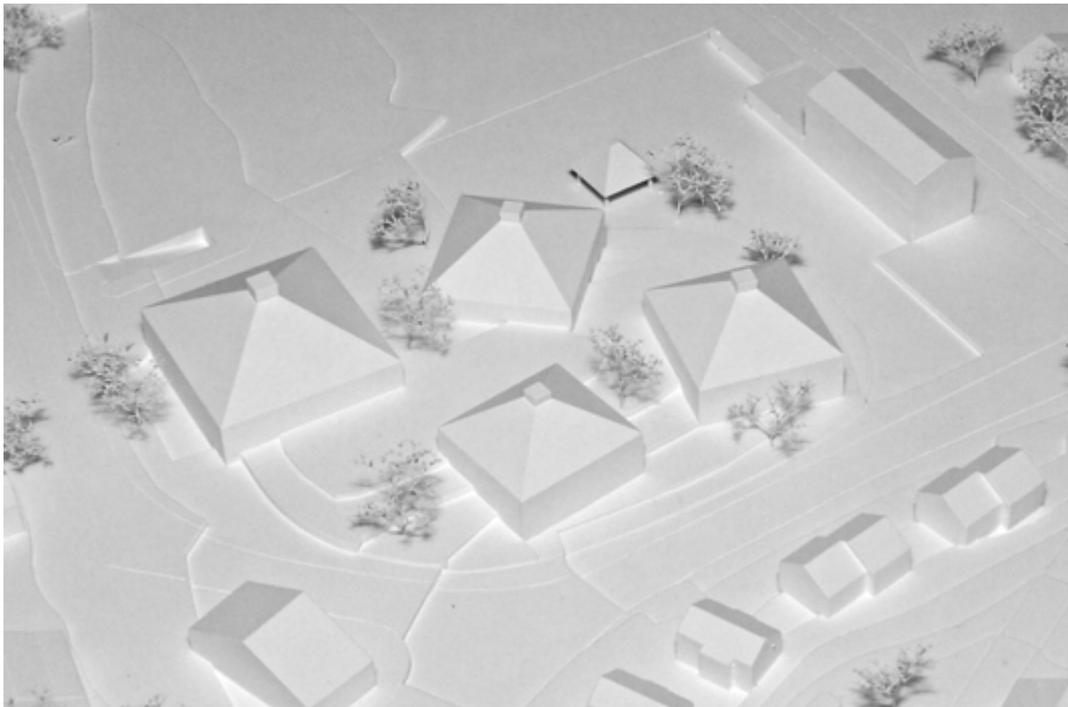


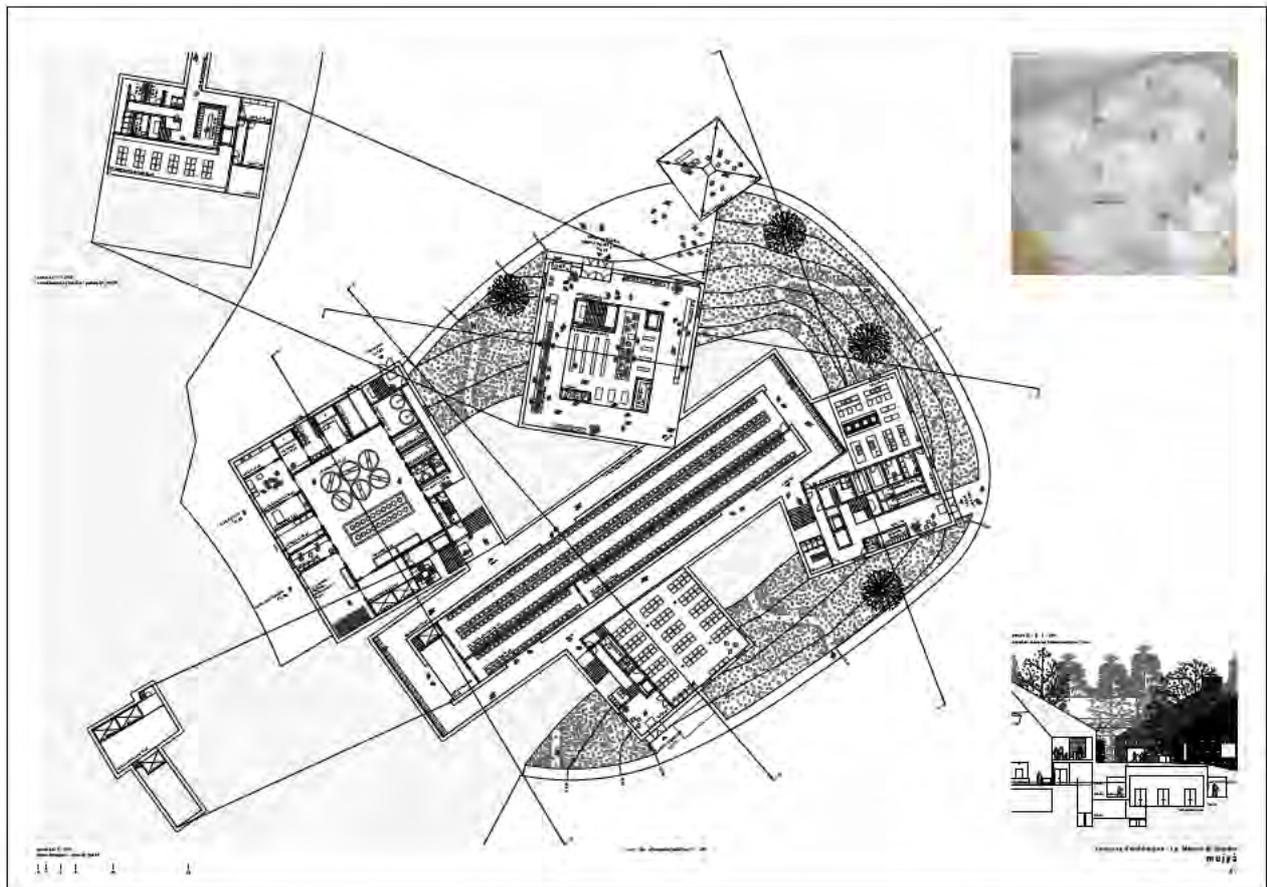
45. PRESENTATION DES PROJETS

n°15 mujyà
1^{er} rang, 1^{ère} mention

Frundgallina architectes fas sia
Rue du Plan 3
2000 Neuchâtel

Collaborateurs : Jean-Claude Frund, Antonio Gallina
Simone Quadri, Bruno Almeida
Bertrand Moret, Romaine Chatelan
Jessica Gauchat, Marie Majeux





Quatre nouvelles « maisons » composent le lieu et définissent en leur centre un écrin verdoyant dont la topographie intègre la cave à fromage existante. Les bâtiments, aux géométries simples, sont recouverts d'une toiture à quatre pans habillée de tavillons de bois. Le lieu est ainsi entièrement redéfini dans l'intention affichée de s'intégrer au village de Pringy par l'échelle de ses bâtiments, et une expression architecturale qui dialogue avec le patrimoine rural bâti et le paysage naturel environnant.

La Place de l'entrée se situe au nord du dispositif, tournée vers la future gare. La place est définie par le volume du bâtiment d'accueil et celui du couvert polyvalent, élément rassembleur, signalant l'entrée et favorisant les animations extérieures. La Place de la Gare est partiellement libérée de la circulation automobile pour devenir une zone de rencontre. Au nord-ouest, la rue de desserte accueille le parking des autocars sous lequel se trouve le parking des visiteurs et collaborateurs, sur deux niveaux.

Le jury relève la grande qualité d'intégration dans le site et apprécie tout particulièrement l'échelle "villageoise" de l'intervention, créée par la division des programmes de la Maison du Gruyère, ainsi que l'image forte que dégage le bâtiment. Le jury apprécie également que la nouvelle identité du bâtiment puisse se percevoir de toutes les directions. L'évolution du projet au deuxième tour, notamment la suppression d'un volume ainsi que celle de la promenade vitrée au centre des maisons, est fortement appréciée.

Le projet présente la fabrication du fromage sous un angle traditionnel à travers l'échelle des bâtiments ainsi que leur langage architectural emprunté aux constructions rurales gruéniennes. Le traitement spatial, par l'effet de parcours à travers plusieurs bâtiments aux dimensions plus modestes, participe également à enrichir l'expérience des visiteurs de la Maison du Gruyère. L'intégration des espaces extérieurs dans le parcours architectural, met en relation l'environnement bâti aux références traditionnelles, avec le paysage naturel du lieu. Ceci contribue, selon le jury, à rendre la visite de la Maison du Gruyère propice à découvrir une culture et un savoir-faire culinaire au travers d'une expérience unique.

Le parcours débute sur la Place d'entrée sur laquelle s'affichent le bâtiment d'accueil et celui du couvert polyvalent. Le hall d'entrée sur double hauteur se développe sur la périphérie et accueille en son centre le marché gruérien. Au-dessus se trouve l'atelier culinaire. Une liaison directe avec le parking en sous-sol est proposée. A partir de ce foyer le visiteur débute son parcours entourant la cave existante. Ce lieu de maturation des fromages devient le cœur du dispositif, tel un trésor enfoui. De nouvelles baies vitrées mettent en relation le visiteur avec les fromages tout au long de sa visite.

Le bâtiment de l'administration est également connecté au parcours et aux activités publiques de l'établissement. La boucle s'achève par l'accès au restaurant, à l'étage, ouvert sur les quatre côtés. Le restaurant se prolonge par une grande terrasse extérieure, située au centre des maisons, aménagée en jardin. La visite se termine par l'espace de vente du bâtiment d'accueil. Cette ballade architecturale pour vivre l'expérience du Gruyère rend également l'utilisation indépendante de chaque bâtiment possible. Chaque volume dispose d'un accès et d'une distribution propre. Ce principe donne vocation à inscrire la Maison du Gruyère dans les activités sociales et commerciales de Pringy, autant que celles de l'accueil au public.

Si le jury relève la grande qualité de ce parcours architectural rythmé de séquences d'atmosphères diverses, il émet également certains doutes sur la multiplication des barrières architecturales, qu'il s'agirait de diminuer afin d'optimiser les flux de groupes de personnes.

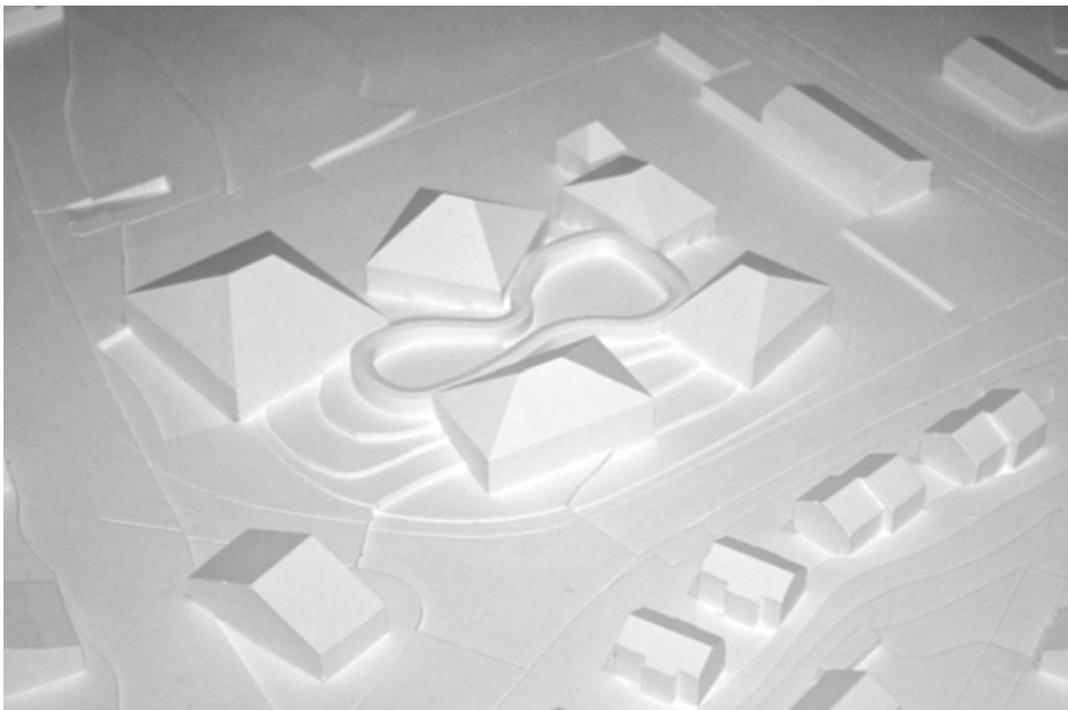
Le phasage est à vérifier en fonction de l'image générale du bâtiment, qui ne fonctionne seulement une fois l'ouvrage terminé.

L'évaluation du coût du projet est légèrement supérieure à la moyenne des coûts des projets analysés.

n°15 mujyà
1^{er} degré

Frundgallina architectes fas sia
Rue du Plan 3
2000 Neuchâtel

Collaborateurs : Jean-Claude Frund, Antonio Gallina
Simone Quadri, Bruno Almeida
Bertrand Moret, Romaine Chatelan
Jessica Gauchat, Marie Majeux



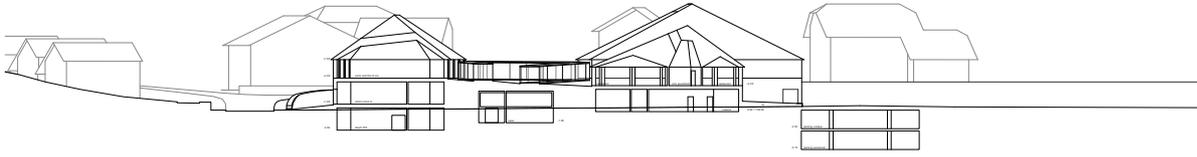


image 4 - A / Transformation 1/200

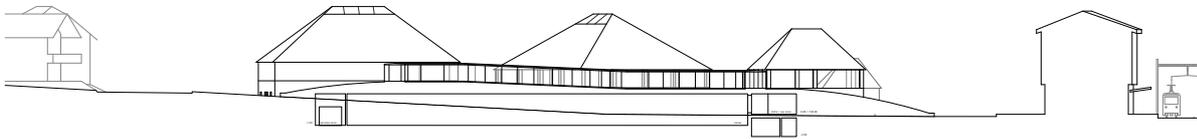


image 5 - B / Transformation 1/200



concours d'architecture - La Maison du Gruyère
mujya

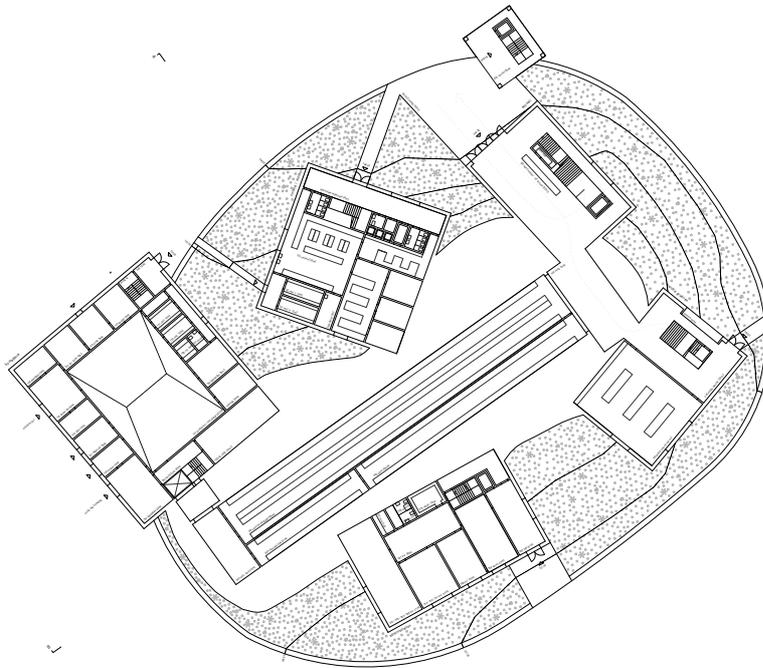


image 6 - C / Transformation 1/200



concours d'architecture - La Maison du Gruyère
mujya

Le projet se compose de six « maisons » composant un « village » installé dans une nouvelle topographie recrée au-dessus de la cave à fromage existante.

Les volumes sont de tailles diverses et chacun est accessible indépendamment des autres, alors qu'il sont reliés en surface par une « promenade couverte et vitrée ».

S'imposant au centre de la parcelle, le nouvel ensemble dégage une zone de parking pour autocars au nord-ouest, superposée au parking visiteur et collaborateurs. La position de la rampe en dehors de la parcelle est questionnable et va à l'encontre du règlement de concours. La Place de la Gare est partiellement libérée de la circulation automobile pour devenir une zone de rencontre.

Le jury relève la qualité d'intégration dans le site et apprécie tout particulièrement l'échelle "villageoise" de l'intervention, crée par la division des programmes de la Maison du Gruyère, ainsi que l'image forte que dégage le bâtiment. Le jury apprécie également que la nouvelle identité du bâtiment puisse se percevoir de toutes les directions.

Le projet présente la fabrication du fromage sous un angle traditionnel à travers l'échelle des bâtiments ainsi que leur langage architectural emprunté aux chalets d'alpages gruétiens. Socles d'aspect minéral, parties supérieures ouvertes ou en bardages, toiture à quatre pans et couverture en tavillons de bois.

Si le thème choisi paraît attractif pour promouvoir l'image du gruyère et sa fabrication, le jury se questionne toutefois sur le danger de créer un « disneyland » de la Gruyère.

Chacun des volumes accueille une partie du programme. Le parcours débute depuis la place d'entrée sur laquelle sont situés le bâtiment d'accueil et celui d'accès au parking souterrain. Dans le hall un escalier mène à l'étage supérieur, duquel on découvre le « jardin clos ». La promenade vitrée passe devant le restaurant et amène les visiteurs à l'exposition, espace qui surplombe la fabrication du fromage. Le parcours se prolonge par la salle multifonctions jusqu'au magasin de spécialités. Le visiteur passe devant la cave à fromage avant de ressortir. Cette véritable « ballade architecturale pour vivre l'expérience du Gruyère » s'allie à l'autonomie fonctionnelle des maisons qui sont considérées comme des entités propres.

Tout en appréciant la mise en place d'un parcours, le jury met en doute l'effet de cette promenade vitrée qui gâche l'expérience spatiale du jardin, ou de ce qui pourrait être considérée comme la « place du village »- et regrette le manque de liaisons entre les programmes à l'étage inférieur.

Un grand potentiel de qualité spatiale est relevé pour les espaces principaux qui profitent des grandes hauteurs sous les toitures. Ceci peut-être au détriment des espaces servants relégués à l'étage inférieur. La multiplication des distributions verticales qui en découle est considéré comme problématique. Le restaurant est séparé de la cuisine située à l'étage inférieur.

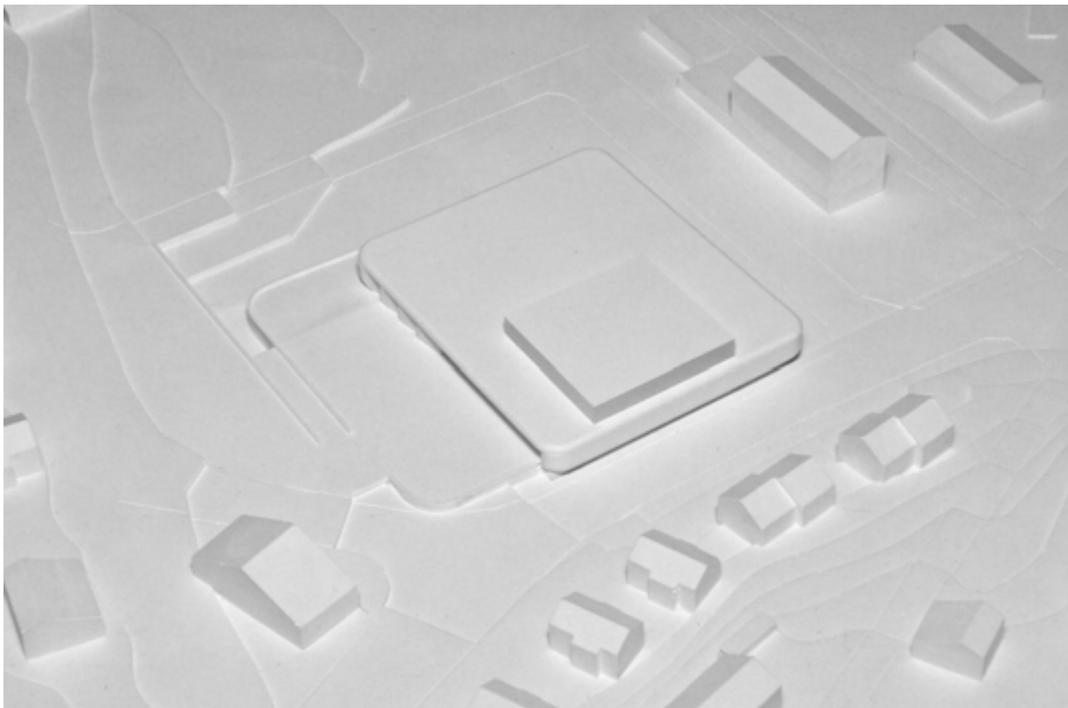
Le phasage est à vérifier en fonction de l'image générale du bâtiment, qui ne fonctionne seulement l'ouvrage terminé.

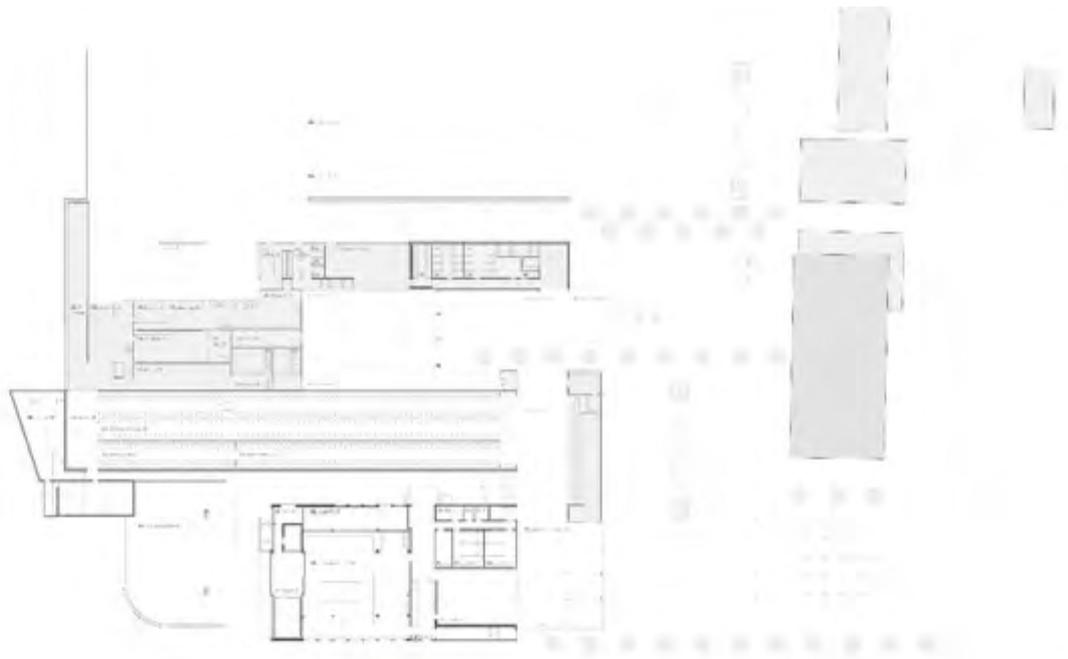
L'évaluation du coût du projet est légèrement supérieure à la moyenne des coûts des projets analysés.

n°13 TRINTCHI
2^{ème} rang, 2^{ème} mention

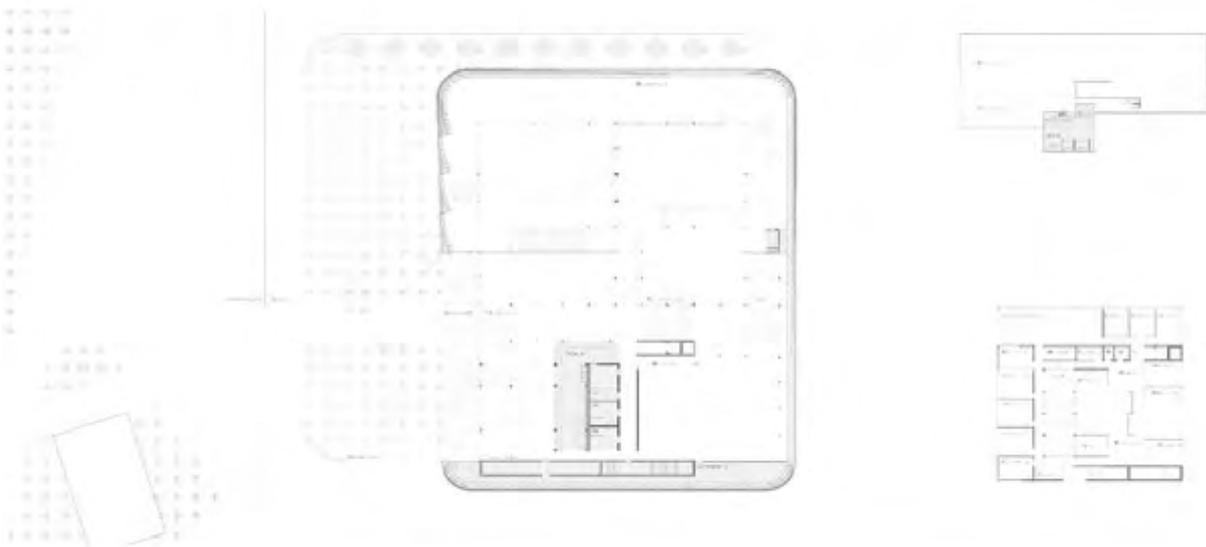
DUPONT architectes
Route de Moudon 32
1670 Ursy

Collaborateurs : Dupont Philippe, Dupont Arnaud
Bongard Thibaud, Medina Matthew





Concours d'architecture pour la transformation et l'agrandissement de la Maison du Gruyère



Concours d'architecture pour la transformation et l'agrandissement de la Maison du Gruyère

Un travail conséquent a été fourni pour affiner l'expression du volume : La stratification horizontale entre le socle et le corps de bâtiment en tavillons s'est clarifiée, le rapport entre intérieur et extérieur ainsi que le traitement des ouvertures se sont précisés. L'étage de bureau en toiture, qui résulte du maintien de l'organisation existante est traité comme support publicitaire, en affichant l'image commerciale du bâtiment. Le jury regrette que la façade ait gardé un caractère d'emballage, ne réussissant pas à créer une expression forte alliant de manière indissociable une forme et un contenu. La matérialisation constructive devrait également être vérifiée pour assurer à la fois la durabilité et l'homogénéité du vieillissement en fonction des différentes orientations des façades.

La rampe d'accès au parking jugée trop proche de l'entrée a été inversée, générant une liaison extérieure entre d'une part l'entrée principale au rez et d'autre part la terrasse du restaurant et une place de jeux à l'étage. Ce parcours se positionne en connexion avec l'aménagement d'une place piétonne au centre du village, à proximité des transports publics.

A l'intérieur, l'organisation a gagné en fluidité. La demande de créer un parcours en boucle a été bien interprétée. Les visiteurs accèdent directement depuis le hall à l'étage d'exposition, puis peuvent regagner la sortie en utilisant l'escalier existant en passant à côté du magasin. Un passage secondaire permettrait de rejoindre l'exposition sans devoir redescendre dans le hall. Le déplacement des wc dans le hall d'entrée à proximité de l'accès parking est tout à fait adéquat.

Le projet déroge le long de la route du Moléson aux limites de constructions fixées dans le secteur. L'adaptation aux normes AEAI des circulations verticales menant à l'étage de bureaux génère un agrandissement du volume existant qui péjore cet état de fait.

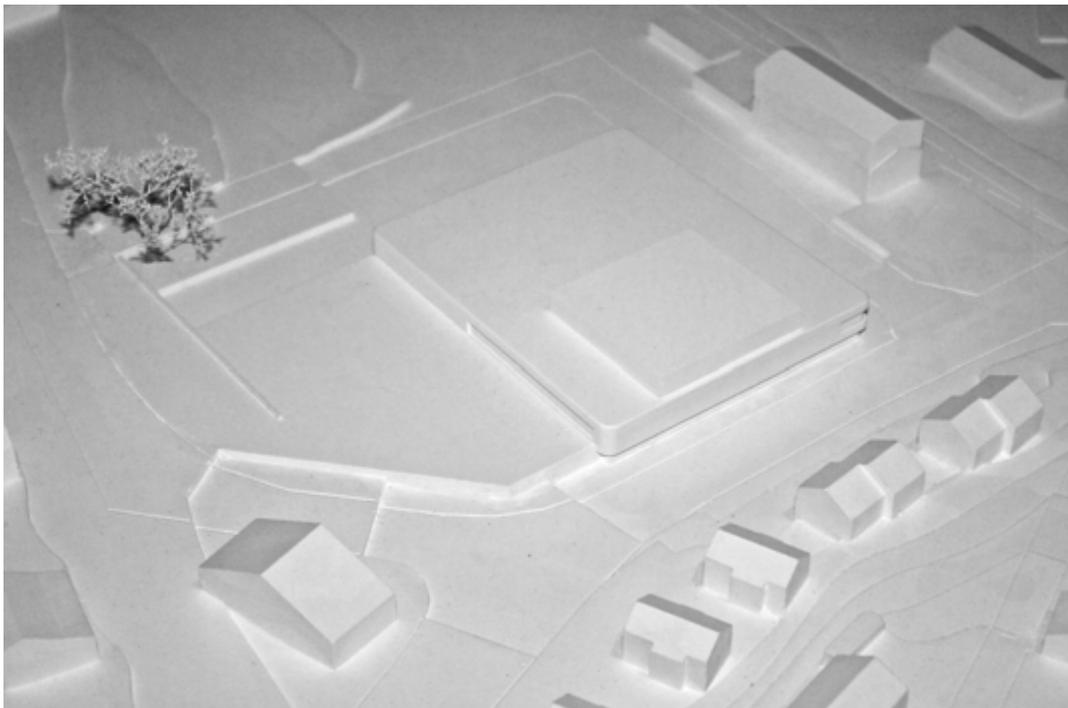
Trintchi a su démontrer le potentiel d'adaptation du bâtiment actuel au programme des locaux demandés. Le choix de composer avec l'existant a toutefois impliqué des contraintes importantes dans le développement du projet. Si le fait de conserver un grand nombre d'éléments existants a été jugé pertinent, le projet a aussi montré ses limites quant aux possibilités de proposer une nouvelle image de la Maison du Gruyères.

L'évaluation du coût du projet est légèrement inférieure à la moyenne des coûts des projets analysés.

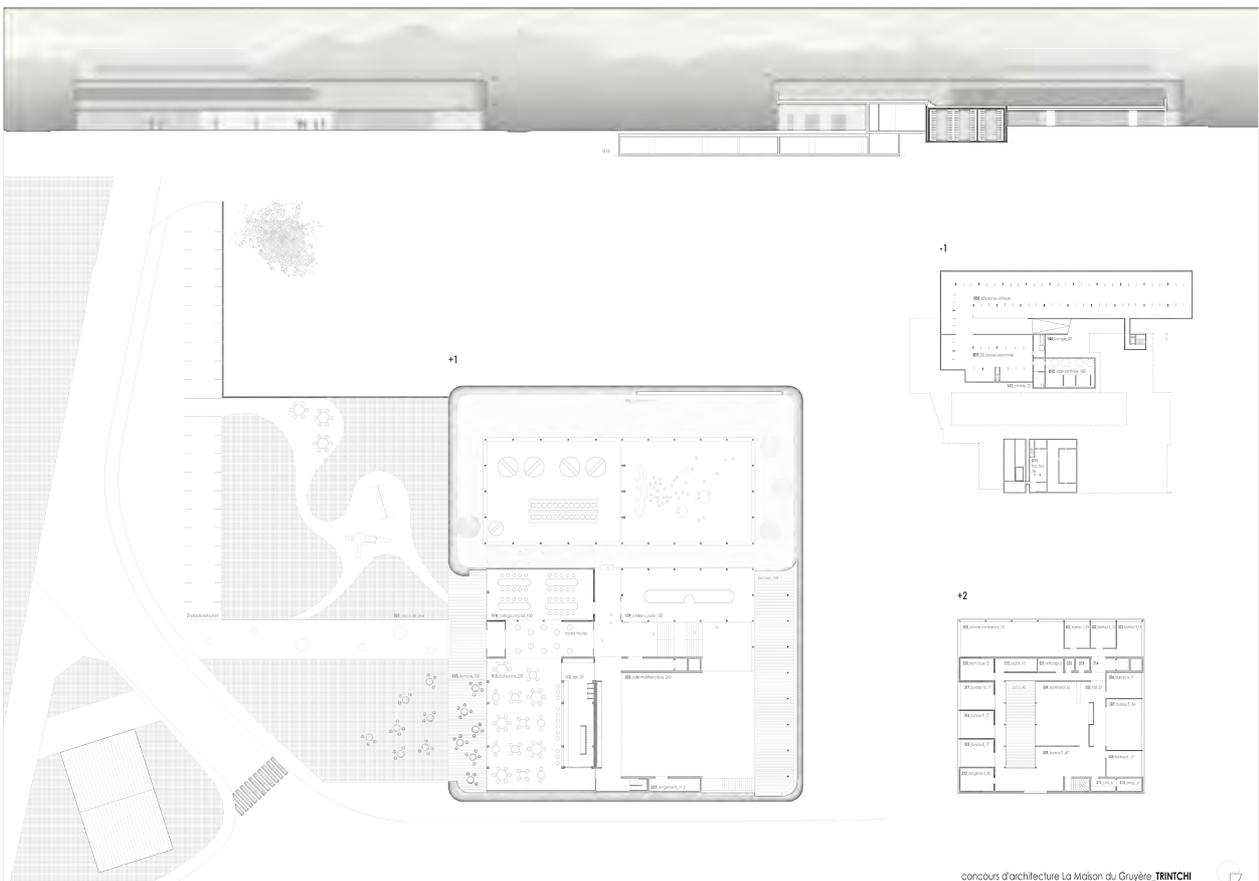
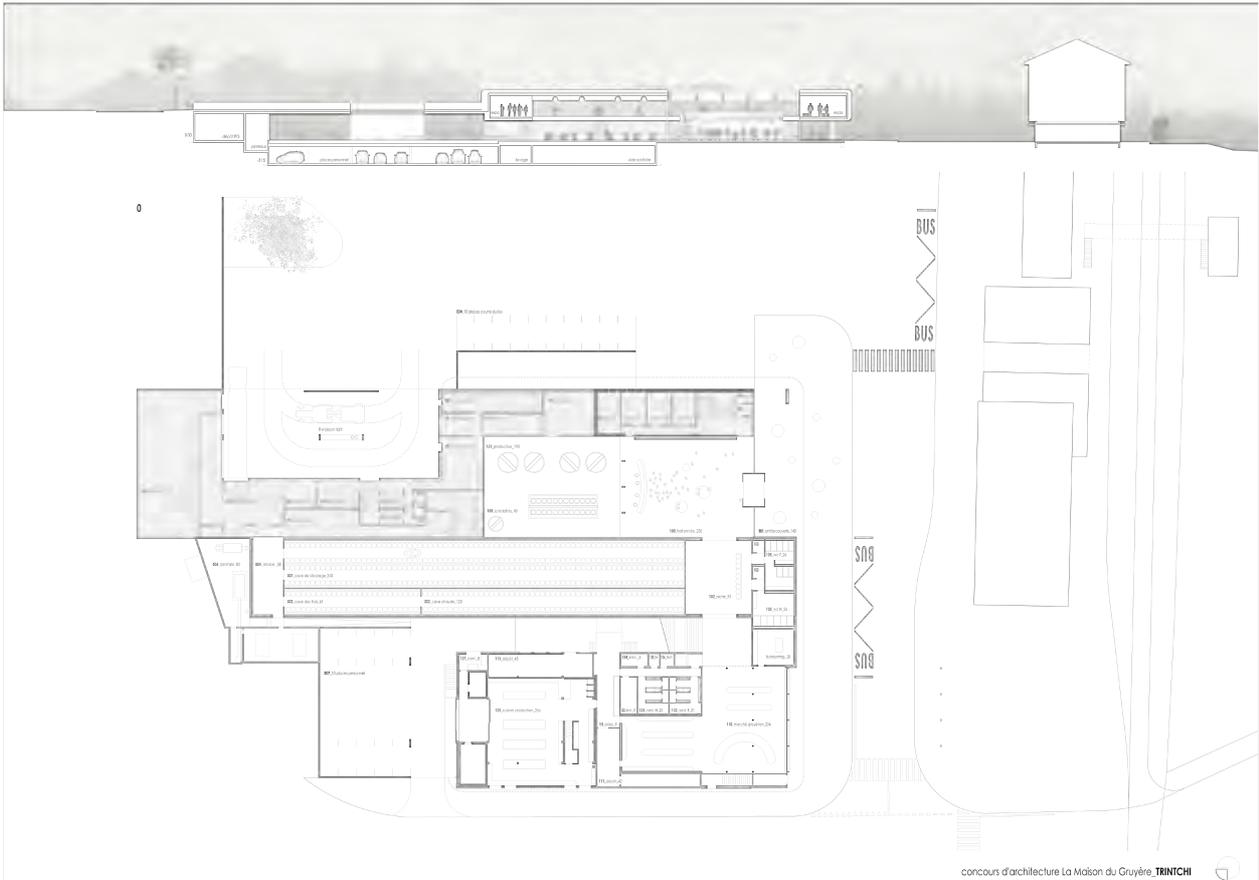
n°13 TRINTCHI
1^{er} degré

DUPONT architectes
Route de Moudon 32
1670 Ursy

Collaborateurs : Dupont Philippe, Dupont Arnaud
Bongard Thibaud, Medina Matthew







L'auteur propose de valoriser l'image du Gruyère en mettant d'une part la production du fromage au cœur du projet et en associant d'autre part le produit avec l'expression du bâtiment. La façade en tavillons fait appel au savoir-faire traditionnel, réinterprété de manière contemporaine. La structure existante est en grande partie conservée et agrandie pour accueillir les nouvelles fonctions demandées. Le tout est emballé avec une peau pour former un nouvel ensemble, composé d'un socle minéral et d'une partie en bois aux bords légèrement arrondis. Le socle comprend l'accueil des visiteurs et les locaux de production, tandis qu'à l'étage se trouvent la salle multifonctions, le restaurant et l'exposition ouverts sur une terrasse et une place de jeux.

La position de l'entrée principale côté Nord à proximité des bus est efficace, bien qu'elle soit trop proche de la rampe d'accès au parking. Le couvert sur la zone de livraison et d'expédition du lait, permet d'intégrer les flux et les nuisances liées à la production. L'organisation du projet permet de dégager à l'étage dans le prolongement du restaurant et de l'exposition un espace extérieur bienvenu. Cet espace qui est morcelé du fait de la différence de niveau mériterait un traitement plus unitaire.

Le jury a particulièrement apprécié le choix de réaffecter l'espace du restaurant actuel pour en faire un hall d'entrée généreux. Dès l'entrée, le visiteur a une vision sur la fabrication du fromage et sur l'espace d'exposition situé à l'étage. Le regroupement du restaurant, de l'exposition et de la salle multifonction sur un même niveau offre des possibilités d'exploitation intéressantes. Les clients du restaurant ont un accès indépendant et la terrasse est idéalement tournée vers le Moléson. Au rez, l'accès livraison à la cuisine est bien pensé, par contre la connexion avec le restaurant situé à l'étage supérieur n'est pas idéale. La fromagerie avec une production organisée en longueur est fonctionnelle. La disposition du desk de réception au rez coupe le lien visuel recherché avec la production. La séquence «cave à fromages» n'est pas mise en valeur par la présence des sanitaires. La disposition de l'escalier principal menant à l'étage est trop confidentielle, de même que l'accès à l'étage des bureaux est trop étriqué.

Ce parti architectural jugé très intéressant, est affaibli par quelques maladresses : les raccords du bâtiment au terrain, le traitement des percements en particulier dans l'angle Sud-Est, le pilier dans le couvert d'entrée, l'étage de bureaux qui altère la simplicité du volume. Le maintien de certaines parties existantes implique des contraintes importantes et l'imbrication des étapes de réalisation ne laisse pas supposer un phasage facile des travaux.

Le projet se situe dans la moyenne inférieure des surfaces et cubes de construction.

L'évaluation du coût du projet est légèrement inférieure à la moyenne des coûts des projets analysés.